

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 23 juin 2014

Présidence : Mme JANNOT

Secrétariat : Mme PITOUT

Quorum : 15/28

ORDRE DU JOUR

1. Compte financier 2013
2. Bilan des actions 2013-2014 et perspective de rentrée 2014 dans le cadre du projet d'établissement
3. Répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement année scolaire 2014-2015
4. Voyage au ski niveau 5^{ème}
5. Séjour d'intégration 6^{ème}
6. Sorties scolaires
7. Questions diverses

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 23/06/2014

Total des membres : 19

Quorum : 15

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme JANNOT <i>Principale</i>	x			
- Mme RICHEN <i>Principale Adjointe</i>	x			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	x			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>	x			
<i>Représentant du Conseil Général</i>				
- Mme EROUKHMANOFF	x			
<i>Représentants de la Commune</i>				
- Mme LE GALL			x	
- Mme CARRESE		x		
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
- Madame CREFF	x			
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- Mme FRANSMAN-SOUFFIR	x			
- M HELARY	x			
- M LESUEUR		x		Mme FAURE
- M REZZOUG	x			
- M. ZDOBYCH	x			
- Mme ROUNY		x		Mme ERRAZAHY ??
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
- Mme PITOUT	x			
- Mme POUPARD	x			
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
- Mme LE GUERINEL	x			
- M PETIT	x			
- Mme THOMASSIN	x			
- Mme HATTIER	x			
- M VALET	x			
- Mme LECLERC	x			
<i>Représentants des élèves</i>				
- Melle RADA		x		
- M BOUTALBI		x		
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents : 19

Signature du Président

La séance est ouverte à 17h50, le quorum étant atteint. Mme PITOUT (représentante ATSS) est désignée secrétaire de séance.

1. ORDRE DU JOUR

Madame JANNOT soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DES PV DES PRECEDENTS CA

Madame JANNOT soumet les PV des CA du 13/02/2014 et du 20/03/2014 au vote, ils sont adoptés à l'unanimité.

3. COMPTE FINANCIER 2013

Madame JANNOT passe la parole à Mme CREFF, agent comptable de 8 établissements dont le collège Offenbach. Madame Creff fait une présentation du document et explique que le compte financier est effectué en année civile et non scolaire.

Madame Creff, explique les dépenses et les recettes au niveau de l'établissement (cf document joint).

Les charges gérées par l'agent comptable responsable.

Madame Creff indique qu'il y aura 2 votes à effectuer :

- Un pour reconnaître les chiffres indiqués
 - Un pour reconnaître le résidu d'excédent et fond de roulement.
- Une restitution complète au juge du compte sera faite. Suite à la réforme du cadre budgétaire et comptable (RCBC), un comparatif sur 5 ans devait être effectué.

Le document joint retrace ce comparatif sur les 3 années antérieures.

Sur la page 8 du document joint, on peut voir les recettes au 31/12/2013 (en net).

Les subventions de l'Etat sur la gratuité de l'enseignement.

On observe le même nombre de bourses qui reste stable sur l'établissement en fonction de l'évolution des effectifs. La ligne budgétaire administration logistique concerne par exemple les photocopieurs, les contrats d'entretiens de toutes les installations sous l'autorité de l'ordonnateur.

Les comptes bilan (page 9 du document) sont sous la responsabilité de l'agent comptable.

Les richesses patrimoniales :

Classe 1 sur les biens immobiliers

Classe 2 sur les installations techniques

Classe 4 sur la demi-pension, les bourses, les manuels, les fonds sociaux... etc.

Sur la ligne crédit : c'est l'argent versé

Sur la ligne débit : l'argent que l'on doit à l'établissement au 31/12/2013

Classe 5 : la trésorerie (compte trésor).

Reconnaître le résultat d'exercice (page 10 du document joint)

21242,25 € pour le service général

3080,70 € pour la demi-pension.

Il y a un disponible de 27792,72 € Il faut 1 mois et demi de réserve devant soi pour payer en cas de problème. (7755,72 € possible en réserve).

Le 1er vote : **Le conseil d'administration reconnaît que le compte financier 2013 qui lui est présenté est bien celui du collège Offenbach, arrêté en charges nettes à 352 537.34 € et en produits nets à 355 138.91 €.**

- pour : 17
- contre : 0
- abstentions : 0

Reconnaître les chiffres est adopté à l'unanimité.

Le 2ème Vote : **Le Conseil d'administration reconnaît le résultat de l'exercice 2013 ainsi que le nouveau fonds de roulement, au 31/12/2013, arrêté à 27 792.72€**

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

Reconnaître le résidu d'excédent et le fond de roulement est adopté à l'unanimité.

Madame Didier, Adjoint -Gestionnaire précise que la Décision Budgétaire Modificative pour vote sera passée à l'automne au premier CA.

4. Bilan des actions 2013-2014 et perspective de rentrée 2014 dans le cadre du projet d'établissement

Madame JANNOT indique que différents conseils d'enseignement ont eu lieu et ont amené à une mise en place des priorités.

Suite à la commission permanente du 6 juin dernier, Madame Jannot explique aux membres du CA l'élaboration du projet d'établissement. (à noter le rajout de l'annexe 4 sur le projet CDI) ;

Un diagnostic personnel a été élaboré en mettant en avant les points forts avec des leviers d'actions pour redresser la barre si besoin.

Différents éléments sont notés tels que les résultats du DNB, les élèves en décrochage.

Madame Jannot souhaite une culture d'établissement commune.

L'absence d'un poste ou d'un demi-poste d'infirmière et d'assistante sociale est un élément important à signaler. Madame Jannot souhaite obtenir une plus-value mais encore faut-il avoir les moyens de l'obtenir.

Le budget alloué est suffisant. L'établissement dispose d'une DHG cette année encore confortable. C'est en terme d'accompagnement et de personnel que l'établissement est mal loti.

Dans le projet sont détaillés les données chiffrées sur les adultes (base de l'établissement) et des données chiffrées sur la vie scolaire.

L'objectif en terme de politique de communication sur l'attractivité de l'établissement est important. De nombreuses réunions ont été mises en place en primaire (CM1-CM2) et la journée portes ouvertes.

Madame Jannot donne une bonne nouvelle concernant l'ouverture d'une 6ème supplémentaire pour la rentrée 2014.

Des effectifs moins chargés permettront de travailler dans de meilleures conditions.

L'objectif à atteindre est d'adapter un parcours le plus personnalisé possible pour la réussite de tous les élèves. Il faut favoriser l'émergence d'une ambiance sereine, laïque et citoyenne.

En terme de laïcité et de citoyenneté, il faut encore travailler surtout sur les jeunes filles de 6ème et 5ème (Face book, etc.)

Les familles favorisent l'apaisement des conflits en travaillant cela avec les enfants.

Il n'y a pas eu d'actes de violence cette année.

Le document projet (joint) est en constante évolution (c'est une photographie à l'instant T) et en fonction des moyens donnés pour travailler sur les besoins.

Sur le niveau 6ème : le projet est maintenu avec l'initiation EPS, l'action CESC, la liaison CM2-6ème.

Madame Jannot regrette que l'IEN, Madame Greiner n'aie pas accordé aux professeurs des écoles plus de disponibilité pour constituer les classes de 6^{ème}.

L'aide aux devoirs a été difficile à mener à bien cette année. Pas d'élèves inscrits sur l'aide aux devoirs. Madame Jannot remarque un désinvestissement de la part des familles par rapport aux autres années.

Madame Haddad explique que de nombreux enfants déjà inscrits en PPRE n'ont pas pu s'inscrire à l'aide aux devoirs à cause d'un emploi du temps trop chargé.

1h projet sera ajoutée dans l'emploi du temps des 5ème.

Madame Jannot continue sa présentation sur le projet 5ème :

Maintien de la classe bilangue, de l'EPS, du latin.

Les épreuves communes seront réorganisées et pourquoi pas en banalisant une journée entière afin d'améliorer la répartition de ces épreuves.

Le séjour au ski, l'atelier théâtre animé par Madame Petit (à voir si d'autres professeurs prendront le relais en septembre), Physique chimie.

1h sur la citoyenneté sur le développement durable, la nature.

La reconduction de la classe à projet avec l'organisation d'une réunion d'information pour les parents concernées lundi 30 juin prochain.

Monsieur Héлары indique que la course contre la faim au niveau 6ème a mieux fonctionné que les autres années (restitutions meilleures des dons).

Monsieur Zdobych intervient pour que soit rajouté un point sur le bilan des locaux et sur le problème d'insonorisation du collège. L'emplacement géographique (école élémentaire proche).

Madame Didier n'a pas de réponse à apporter car la récréation de l'école élémentaire donne sur l'établissement.

Madame Leclercq intervient pour faire remonter la réelle satisfaction des parents de l'école élémentaire Paul Bert sur les projets communs qui seront maintenus (tels que la course contre la faim).

Madame Haddad présente son projet vie scolaire.

- L'absentéisme est un point de travail important de la vie scolaire. Un passage se fait dans toutes les classes puis un appel aux familles est effectué ainsi qu'une remontée des absentéistes au district.

Les ateliers relais et Dima sont des outils pour les élèves décrocheurs. Par contre, il est à noter que le retour est souvent difficile pour ces élèves.

- Les élèves en difficultés : les surveillants travaillent avec les élèves en permanence. Un atelier est tenu par un assistant pédagogique. La mise en place d'un stage pour les élèves décrocheurs et en difficulté de 5ème va être mis en place pour la dernière semaine avant les vacances.

Le FSE est animé par un CUI qui participe également aux sorties pédagogiques.

Les surveillants ont une répartition des tâches définies.

Le tutorat des surveillants avec les classes sur le suivi des élèves a été mis en place.

Cette année, il y avait 12 surveillants à mi-temps, la plupart d'entre eux étaient des nouveaux personnels qu'il a fallu former et tutorer.

Il n'y a pas eu de retard ni d'absentéisme sur les équipes de surveillants cette année.

Madame Jannot ajoute qu'il y a un réel maillage entre les différentes équipes. Il faut être complémentaire, pour une prise en charge globale des élèves et une communauté scolaire unie.

Madame Jannot présente le projet Ulis.

Un spectacle de marionnettiste a été créé et mis en représentation lors de la journée portes ouvertes.

Madame Jannot souhaite mettre en garde les membres du CA sur la grande diversité des élèves de plus en plus importante inscrits dans le dispositif Ulis. A noter qu'une AVS individuelle sera en plus dans la classe et que 3 autres demandes d'AVS pour des élèves en situation de handicap sont effectuées.

Monsieur Héлары pose la question concernant la réorganisation qu'implique l'intégration de ces élèves.

Monsieur Rezzoug demande si une régulation est possible ?

Madame Jannot répond que non mais qu'elle souhaitait que le CA soit informé de ce changement pour le moment. C'est l'Inspection Académique qui affecte ces élèves selon les textes en vigueur.

Auparavant, le dispositif se nommait UPI, aujourd'hui c'est ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire). Si on scolarise des élèves non inclus dans les classes, le texte législatif est-il toujours d'actualité ?

Monsieur Rezzoug demande si Madame Vivaldi (professeur Ulis) a-t-elle la possibilité de donner son veto.

Madame Jannot répond que non, ni le chef d'établissement.

Monsieur Rezzoug rappelle que cela implique certaines limites au dispositif.

Madame Jannot présente le projet CDI, et met en avant le travail exceptionnel de Madame Nambot, professeur documentaliste, qui est performante et exigeante. Elle fait partie de l'équipe et ses qualités sont très appréciées. Madame Nambot est également intégrée à certains projets sur le niveau 5ème pour travailler avec d'autres professeurs. C'est un travail d'équipe avec de nouvelles passerelles.

Par contre, il est à noter qu'il est difficile de développer le lien entre la vie scolaire et le CDI, c'est un axe d'amélioration à apporter.

Le bilan des actions 2013-2014 et les perspectives de rentrée 2014 dans le cadre du projet d'établissement sont mis au vote

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

Le bilan des actions 2013-2014 et les perspectives de rentrée 2014 dans le cadre du projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

A noter que les professeurs doivent continuer à remplir ce document et pourquoi pas, le mettre en lien sur le site du collège afin qu'il soit visible par les parents.

Monsieur Héлары intervient expliquant qu'il a une motion des professeurs à faire passer : un courrier de demande d'un poste d'infirmière et d'un poste d'Assistante sociale est adressé au recteur.

Madame Souffir argumente sur les élèves handicapés, la demande est bien réelle. Madame Jannot précise qu'une demande sur ½ poste serait judicieuse pour que cela fonctionne.

Monsieur Vallet propose d'associer les associations de parents d'élèves à ce courrier.

Cette demande est validée, Madame Jannot conseille d'informer également Madame Carrese, représentante de la mairie de Saint-Mandé.

La motion est soumise au vote

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

5. Répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement année scolaire 2014-2015

Mme Didier présente la répartition budgétaire au titre de l'enseignement.

Une baisse a lieu tous les ans, pour exemple 7000 € en 2013 et 3230 € pour 2014. Il y a eu en 2013 une marge importante pour ajuster les programmes qui avaient changés l'année précédente.

Pour 2014 :

3 230 – 1 056 pour les carnets de correspondance et – 765 pour les droits de reproduction. Ce qui amène le solde à 1 409 € pour les manuels scolaires.

Madame Didier précise que 2 demandes réelles ont été effectuées suite au Conseils d'Enseignements :

- Un changement de manuel de maths
- Un changement de programme si cela passe au BO l'année prochaine.

Madame Jannot propose la mise en place d'un conseil pédagogique avec les parents d'élèves pour supprimer le carnet de correspondance. Une réflexion à un autre mode de communication tel que les mails seraient peut-être plus judicieux.

Madame Le Guérinel évoque la mise en place d'une carte.

Monsieur Rezzoug explique que pronote ne durera pas longtemps car il coûte trop cher (le budget est élevé, les mises à jour coûtent cher). Il faut faire attention aux nouveaux outils, dans cartable en ligne il y a des possibilités. Actuellement le site du collège est hébergé.

Monsieur Valet demande s'il est possible de prendre des stagiaires pour réduire les coûts.

Monsieur Rezzoug répond que la gestion ne coûte pas, c'est le rectorat qui la met en place.

Il n'y a pas de pouvoir dans l'établissement sur les solutions techniques.

Monsieur Hélyary ajoute que sur pronote il n'y a pas de problèmes techniques car ils sont remontés au rectorat mais il faudrait changer le serveur interne du collège.

Madame Le Guérinel évoque le mode de fonctionnement du lycée avec le carnet et pronote. Elle précise aussi que parfois les familles n'ont pas d'accès internet.

Madame Jannot explique que c'est une évolution d'ici 2 ans et qu'il faut dès maintenant y réfléchir et y travailler.

La répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement année 2014-2015 est soumise au vote :

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

Madame Didier ajoute qu'en fonction de la restitution des manuels en cette fin d'année, nous aurons une meilleure visibilité des dépenses.

Madame Le Guérinel propose de supprimer les manuels avec l'ordinateur.

Monsieur Rezzoug indique qu'une tablette semble plus adaptée

Madame Jannot explique que pour le moment nous ne sommes pas prêts. Mais envisage de mettre des bornes wifi.

Monsieur Rezzoug ajoute que les livres numériques coûtent moins cher à l'achat.

Madame Didier propose de sensibiliser les professeurs au nombre de copies gâchées et jetées dans la poubelle.

6. Voyage au ski niveau 5ème

Le séjour d'intégration s'effectue par une demande au Conseil Général. Pour le moment, il n'y a pas eu de réponse de la part du Conseil Général mais Madame Didier indique que c'est un vote de principe qui permettra un échelonnement des paiements pour les familles sur la somme globale de 357 € (échelonné sur 4 mois).

Madame Jannot ajoute que le projet 5ème s'articule autour du voyage au ski. Les professeurs en charge de ce projet sont 1 professeur d'histoire géographie/1 de SVT/1 d'EPS / 1 d'anglais/1 d'arts plastiques pour la partie artistique.

Madame Hattier propose une participation de 2x357 € de la part des parents d'élèves ainsi que le FCPE

Madame Didier recalcule le montant alloué aux familles qui passe à 343€

Le voyage au ski est soumis au vote :

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

7. Séjour d'intégration 6ème

Le séjour Ludibio comme l'année dernière aura lieu le 7 et 8 octobre avec le même organisme. Le montant de ce projet est de 131 € par élève.

Monsieur Zdobych explique qu'il a réussi à intégrer 1 sortie équitation.

L'année dernière les 6ème ont visité une ferme et cette année une visite et la fabrication de fromage de chèvre, une usine céréalière en plus de la sortie équitation ainsi que des contes et légendes.

Madame Hattier précise qu'une participation de 2x131 de la part des parents d'élèves est possible, Madame Didier recalcule le montant : 126 € par famille mais en un seul versement.

Le séjour d'intégration 6ème est soumis au vote :

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

Monsieur Héлары profite de ce Conseil d'Administration pour remercier les familles de parents d'élèves qui ont participé au championnat de l'UNSS de Handball.

A noter que la somme initiale était de 250 € par élève et que grâce aux dons, le montant a été abaissé à 50 € par élève.

Madame Jannot précise que les élèves ont été reçus à l'inspection académique ; que 49 élèves ont accédé au podium sur le département.

Monsieur Héлары rappelle les résultats :

- Vice champions du département
- Champions académiques
- Champions d'Ile de France
- Vice champions de France

Il rappelle que la moitié de l'équipe se perd avec les départs des 3ème.

8. Les sorties scolaires

Madame Didier soumet un vote de principe : Le CA accepte toutes les sorties scolaires inférieures à 20 € ; sans convocation au CA pour chaque sortie.

Madame Didier fera un point précis pour le prochain CA de septembre concernant toutes les sorties.

En effet, de nombreuses sorties ont eu lieu cette année par un réel investissement des professeurs.

Les sorties scolaires sont soumises au vote :

- pour	:	17
- contre	:	0
- abstentions	:	0

9. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale clôt la séance à 19h35.

La secrétaire de séance

V. PITOUT

La Présidente

